

Littérature comparée

Niveau d'étude
Bac +2

Composante
Lettres et langues

Présentation

Description

Littérature comparée : Le procès de la fiction – limites, partages, perspectives

Enseignante : Aurélie MOIOLI

En octobre 2017 s'est tenu à l'hôtel de ville de Paris « Le Procès de la Fiction ». Il opposait l'accusation des ségrégationnistes réclamant des procédures claires de séparation entre faits et fictions et la défense des « panfictionnistes » qui, selon les accusateurs, récuseraient toute distinction et pour qui tout serait constructions, points de vue, et donc fiction. La question des frontières de la fiction se pose quand on réfléchit aux notions de *storytelling* et de post-vérité, au rapport entre autofiction et droit ou à l'usage de la fiction en histoire, dans l'uchronie par exemple. À partir de l'enregistrement vidéo du procès, on se propose de préciser et de discuter les arrière-plans théoriques qui fondent les positions exposées. On s'intéressera en particulier aux écritures de l'histoire et aux approches anthropologiques de la fiction : quels sont les enjeux éthiques et politiques des récits produits par l'« *homo narrans* » ?

Ouvrages recommandés pour introduire au cours :

Olivier Caïra, *Définir la fiction. Du roman au jeu d'échecs*, Paris, EHESS, 2011.

Lionel Ruffel, *Trompe-la-mort*, Lagrasse, Verdier, 2019.

Heures d'enseignement

P-Proj

Pédagogie par projet

18h